Image not found or type unknown

Attente d un vehicule parti en reparation

Par **dydy07**, le **26/01/2016** à **16:55**

bonjour,combien de temps un garagiste ou un mecanicien peut t il vous faire attendre pour des reparations??
Sachant que celui ci ne prete pas de vehicule.

Je possede un deux roues,avec lequel je me deplace dans la vie de tous les jours,travail,course etc....
je suis tombe en panne avec celui ci fin decembre.
Ne connaissant pas vraiment la region ou je vis,je me suis adresser au plus pres.
Celui ci est venu chercher mon vehicule a mon domicile,a vu d oeil m as dit qu il serait reparer pour le samedi.
Le samedi aucune nouvelle,j appel donc le mecano pour savoir ce qu il en est,celui ci me reponds que finalement mon scooter a autre chose,qu il doit demonter le moteur est regarder,qu au plus tard le mercredi il sera chez moi.
Le mercredi aucune nouvelle,il me telephone jeudi,en me disant que c est mon moteur qui a serrer,et me demande mon accord pour le reparer.Je lui donne bien sur,ayant besoin de vehicule.
Il me dit qu il doit commander les pieces que pour fin de semaine se sera fait.

Le lundi suivant je rapelle,celui me reponds qu il s excuse mais que la piece qu il a commander n est pas la bonne.Que peugeot fait exclusivement ses pieces donc qu il doit passer commande.

Ccomment un mecanicien peut se planter en passant commande? il n est pas censer connaitre son travail?

bref, la question reviens,si vous passez commande dans combien de temps aurais vous les pieces et dans combien de temps mon vehicule sera reparer.

Il me dis qu il passe commande,qu il faut maxi un delai de cinq jours pour la commande et que pour fin de semaine mon vehicule sera pret.
Fin de semaine aucune nouvelle,je prends mon telephone,je relance,tout ce qu il trouve a me repondre c est que les pieces ne sont toujours pas arriver.
Qu il me rapel lundi.Nous sommes mardi,aucune nouvelles de sa part;
Jai louper plusieurs jours de travail,mon employeur a etait comprehensif au debut,mes collegues on eu la gentillesse de me depanner.

cela va faire un mois que sa dure.Je souhaiter savoir quel etait mes droits?et ce que je pouvais faire?
Sachant que je risque fortement d etre penaliser a mon travail;merci d avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés